



CENTRE NATIONAL DE PRÉVENTION DU CRIME

L'épreuve des faits : **SOMMAIRES D'ÉVALUATION**

2007-SE-13

PROJET NDAAWIN

Le projet Ndaawin était un programme d'intervention adapté à la culture qui visait à prévenir l'exploitation sexuelle sous forme de prostitution chez les enfants et les jeunes de Winnipeg. Ce projet s'adressait aux enfants autochtones âgés de 8 à 13 ans qui vivent à Lord Selkirk dans le nord de Winnipeg. Le projet était parrainé par *New Directions*, un organisme de services polyvalent pour les enfants, les jeunes, les adultes et les familles.



Le projet Ndaawin consistait en cinq composantes :

- *Programme sur les outils d'évaluation du risque* pour identifier les enfants à risque et déterminer les mesures à prendre pour les aider;
- *Programme de sensibilisation visant les enfants et les jeunes* à risque d'exploitation sexuelle pour accroître leur capacité à se protéger;
- *Programme scolaire de prévention* pour les communautés et les écoles autochtones pour les aider à prévenir l'exploitation sexuelle des enfants;
- *Programme de soutien pour les parents* visant à appuyer les parents dont les enfants sont susceptibles d'être victimes d'exploitation sous forme de prostitution;
- *Programme de développement communautaire* pour sensibiliser davantage la collectivité aux risques auxquels sont exposés les enfants et trouver des moyens, dans la collectivité, pour prévenir l'exploitation sexuelle des enfants.

Une partie intégrante de ce projet est le conseil consultatif. Il était composé de représentants de collectivités et d'organismes de services. Ces derniers ont prêté main-forte aux employés en fournissant leur expertise, des possibilités de réseautage et des conseils et en établissant des liens avec les organisations appropriées.

Évaluation du projet

Une évaluation des processus et des résultats a été effectuée. Les analyses étaient principalement fondées sur de l'information qualitative, notamment les observations et les entrevues.

Au total, 29 enfants ont participé au programme scolaire de prévention : 18 ont complété les mesures avant et après le programme et 21 ont participé aux groupes de discussion.

Une analyse des coûts-bénéfices du projet a été effectuée. Elle consistait à comparer les coûts du programme aux coûts qui incomberaient aux citoyens et à la société si les jeunes s'adonnaient à la prostitution. Pour justifier le coût de ce projet, il s'agissait de déterminer le nombre d'enfants que le projet avait réussi à prévenir de l'exploitation sexuelle et de la prostitution.

Principaux résultats

L'évaluation des processus montre que :

- les responsables du projet se sont heurtés à des difficultés de mise en œuvre du projet, car il a fallu plus de temps que prévu pour élaborer les activités du programme et apporter des changements à l'orientation du projet;



- pour la plupart des composantes du projet, la clientèle visée a été atteinte;
- le programme scolaire de prévention était jugé par les intervenants comme une bonne ressource adaptée à la culture pour prévenir l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes;
- la mise en œuvre du programme de soutien pour les parents n'a pas été couronnée de succès, probablement à cause des préjugés liés à l'exploitation sexuelle;
- le conseil consultatif aurait dû se pencher davantage sur les aspects organisationnels comme les rôles et responsabilités, les réunions régulières et la communication rapide et uniforme.

Les résultats de l'évaluation ont révélé que :

- les enfants ayant participé au Club des enfants (activité du programme visant les enfants et les jeunes) ont affiché des comportements beaucoup moins à risque;
- le personnel et la direction responsables du projet estiment que le Club des enfants a aidé les enfants à acquérir une meilleure estime de soi et à se donner des moyens d'assurer leur propre sécurité;
- après le projet, les enfants appréciaient davantage l'appui des adultes et avaient une meilleure estime de soi en présence de pairs;
- suivant la progression du projet, les responsables du projet ont constaté que les enfants affichaient un comportement de plus en plus respectueux et positif;
- l'analyse sur les coûts-bénéfices a permis de constater que si le projet réussissait à empêcher chaque année deux enfants de s'adonner au commerce du sexe, le projet Ndaawin s'autofinancerait.

Leçons apprises

Plusieurs leçons ont été apprises dont :

- les projets conçus pour prévenir la prostitution devraient viser les enfants âgés de 8 à 13 ans, puisque les jeunes, dès l'âge de 14 ans, s'impliquent dans des activités de prostitution, et à un âge encore plus jeune chez les Autochtones;
- dans le cadre des programmes de prévention, il faut que le personnel possède les compétences et l'expérience nécessaires en matière d'élaboration de programmes. Un délai suffisant pour l'élaboration des programmes doit également être prévu;
- les gestionnaires doivent être conscients des exigences en matière d'évaluation. Le partage des renseignements favorise la compréhension mutuelle et la collaboration entre le personnel de gestion et l'équipe d'évaluation.

Conclusion

Le projet Ndaawin a contribué à réduire les risques d'exploitation sexuelle des enfants qui y ont participé. Ce projet leur a aussi aidé à acquérir une meilleure estime de soi, à être conscients de leur valeur personnelle et à adopter des comportements plus sains.

Il est important de sensibiliser les parents et les familles, de les éduquer et leur offrir un appui approprié en vue de prévenir l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou recevoir un exemplaire du rapport final d'évaluation, veuillez communiquer avec le Centre national de prévention du crime au 1-877-302-6272, ou consulter notre site Web à l'adresse suivante : www.SecuritePublique.gc.ca/CNPC.

*L'étude sur les coûts est disponible dans la plupart des bibliothèques. Le titre de l'ouvrage est : DeRiviere, Linda. « An Examination of the Fiscal Impact from Youth Involvement in the Sex Trade: The Case for Evaluating Priorities in Prevention », Analyse de politiques, *Canadian Public Policy*, volume 31, no 2, p. 181-206.*

Vous pouvez aussi consulter le site Web de New Directions à l'adresse suivante : www.newdirections.mb.ca/ndaawin/index.html.

Pour recevoir des informations sur les activités du CNPC, nous vous invitons à vous inscrire à la liste d'envoi électronique du CNPC en visitant notre page d'enregistrement à : www.SecuritePublique.gc.ca/prg/cp/maillinglist/subscribe-fr.aspx.